

La politique éducative et culturelle académique Dispositif partenarial avec les musées de Marseille « Visites passerelles portrait »



Pierre Puget « Portrait Louis XIV »
© Musées de Marseille



Françoise Duparc « Vieille
Dame »
© Musées de Marseille



Robert Tournière « Portrait supposé de M.
Saint Cannat et de ses enfants »
© Musées de Marseille



Adolphe Monticelli « Portrait
de Madame Pascal »
© Musées de Marseille

Niveau des classes concernées par la proposition : Second degré (de la 6^{ème} à la Terminale)

Ce dispositif peut accueillir **25 classes**

PRÉSENTATION DU DISPOSITIF

Dans le cadre du partenariat entre l'Académie d'Aix-Marseille et les Musées de la Ville de Marseille, est proposé le dispositif « **Visites passerelles** » autour de la thématique du **Portrait**. Il s'agira de découvrir ce genre artistique à travers les collections de trois musées de la Ville de Marseille.

Le genre du portrait questionne les raisons sociales, politiques et personnelles pour lesquelles un être est représenté. La confrontation avec d'autres genres qui représentent des personnes ou des personnages permet d'affiner cette notion de portrait.

La variété des portraits fera écho aux différents programmes d'enseignement du collège en français, en arts

plastiques en langues et en histoire des arts :

- La représentation, la ressemblance, la recherche d'imitation, d'accentuation ou d'interprétation, d'éloignement des caractéristiques du réel dans une représentation, l'écart, le surgissement d'autre chose.
- Le portrait physique et moral, l'expressivité, le récit ou portrait de soi.
- Le portrait témoin de l'Histoire, le portrait de commande, le portrait d'apparat (et de propagande).
- Le portrait intime, posthume, d'apparat, le portrait équestre, la caricature, le portrait allégorique, le portrait psychologique et l'autoportrait pourront être également des sujets d'études.

Cette proposition s'inscrit pleinement dans les programmes du lycée, général, technologique et professionnel :

- Des liens pourront émerger dans le cadre de l'enseignement du français, de la philosophie, de l'histoire géographie et de l'EMC, des enseignements de spécialité dans les sections générales (Arts, humanités, littérature et philosophie, littérature et langues et cultures de l'Antiquité, langues, littératures et cultures étrangères et régionales, histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques).
- Dans les sections technologiques, ce dispositif pourra s'inscrire dans le cadre des enseignements communs (français, philosophie, histoire géographie et EMC) et des enseignements de spécialités (STD2A : Sciences et technologies du design et des arts appliqués, S2TMD : Sciences et techniques du théâtre, de la musique et de la danse).
- En lycée professionnels, ce parcours intéressera particulièrement, les sections des métiers d'art, l'enseignement des arts appliqués, des lettres histoire et pourra participer à la réalisation du chef d'œuvre.

« La représentation d'une personne. Le portrait est déjà une interprétation et transcription, donc un choix, pour rendre l'apparence extérieure d'une personne, quel que soit le degré de réalisme. Bien qu'uniquement visuel, le portrait peut rendre très sensible la personnalité intérieure du modèle, par de nombreux indices tels que la pose, l'expression de physionomie, etc. En littérature, le portrait est une description, il donne donc en ordre successif ce que la vue représente simultanément. Le portrait littéraire peut indiquer directement les aspects non visibles de la personne, par exemple donner ses caractéristiques psychologiques. Enfin il faut faire une place à part à l'autoportrait où l'artiste se représente lui-même. Il présente l'avantage pratique qu'on a toujours sous la main son modèle et qu'on ne dépend pas ainsi des autres ; il a l'inconvénient pratique qu'à se voir dans un miroir on a de soi une image inversée ; il a la difficulté psychique qu'on y est trop directement intéressé pour se voir facilement de manière impartiale. L'autoportrait, surtout quand il est fréquent chez un artiste, est un témoignage du genre d'intérêt qu'on se porte à soi-même. Mais qu'on fasse son propre portrait ou celui d'un autre, le portrait marque toujours qu'on attribue une importance à l'haecceité du moi, à l'identité personnelle ».

Emile Souriau, dictionnaire d'esthétique

OBJECTIF

Ce projet s'inscrit pleinement dans le parcours d'éducation artistique et culturelle de l'élève défini par la circulaire n°2013-073 du 3-5-2013 du BO n°19 du 9 mai 2013 en prenant en compte les trois champs qui en constituent ses piliers :

Des rencontres (avec des œuvres, avec un lieu culturel),

Des pratiques (créations littéraires, plastiques, musicales, cinématographiques, chorégraphiques...) individuelles et collectives.

Des connaissances (description et analyse d'une œuvre, recherches documentaires sur un artiste, une période...).

Il s'inscrit également dans le cadre des priorités de l'éducation artistique et culturelle, plus spécifiquement dans l'**axe prioritaire "REGARDER"** (Cf : *Circulaire interministérielle EAC rentrée 2020-21*).

LES GRANDES ÉTAPES DU PROJET

Tout au long de l'année, l'enseignant créera son projet en articulant les 3 visites en partenariat avec les Musées de la Ville de Marseille. Afin de l'épauler dans sa démarche, le service éducatif proposera différents outils pour que ce projet soit l'occasion pour les élèves de se construire une culture artistique personnelle, développer des pratiques plastiques, encourager leur créativité et éveiller leur curiosité.

- **Septembre** : Réservations auprès du service culturel et des publics des musées de la Ville de Marseille. Suite à la commission de validation, les enseignants retenus sur le dispositif prendront contact et réserveront en septembre auprès du service culturel et des publics des musées de la Ville de Marseille, 3 dates de visites (début des visites à partir du mois de novembre). Attention : les visites seront réalisées les vendredis à 10h00 sur des dates fixées par le service culturel et des publics des musées de la Ville de Marseille et ne seront pas modifiables.

- **Mi-octobre / mi-novembre** : Formation inscrite au Plan Académique de Formation en public désigné pour accompagner les enseignants dans la mise en œuvre du dispositif

Les professeurs relais missionnés par la DAAC auprès des Musées de Marseille seront un point d'appui pour aider les enseignants dans la construction de leur projet.

- **3 visites** dans les musées : musée des Beaux-Arts, musée d'Arts africains, océaniques, amérindiens et musée d'Archéologie méditerranéenne.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Les inscriptions au dispositif seront possibles dès réception du courrier de M. le recteur envoyé aux établissements lors de la reprise progressive des cours.

Le formulaire d'inscription sera accessible à l'adresse suivante : <http://ppe.orion.education.fr/aix-marseille/itw/answer/s/v3xtsupkjj/k/vYCGVhU>

Toutes les informations relatives aux dispositifs sont publiées sur la page dédiée du site de la DAAC : https://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/jcms/c_10585734/fr/inscription-aux-dispositifs-2020-2021

Dès que le comité de pilotage de ce dispositif pourra se réunir, il validera la liste des classes sélectionnées, et un mail informera les établissements dont l'inscription a été retenue.

ATTENTION : Veuillez prendre en considération que seul l'usage de l'adresse électronique académique est autorisé par la RGDP. Pensez à vérifier régulièrement votre boîte mail académique.

En raison de la crise sanitaire du Covid-19, la mise en œuvre du dispositif est susceptible de subir des modifications.

- En septembre, réservation par les enseignants des 3 créneaux de visite auprès du service culturel et des publics des musées de Marseille via le 04 91 14 58 23 ou le 04 91 14 58 52

LE TRANSPORT EST À LA CHARGE DE L'ÉTABLISSEMENT

LES 3 VISITES AU SEIN DES MUSÉES DE LA VILLE DE MARSEILLE SONT GRATUITES

CONTACTS

ÉDUCATION NATIONALE

Délégation Académique à l'Éducation Artistique et à l'Action Culturelle, Rectorat (DAAC) pour le second degré

Site académique : https://www.pedagogie.ac-aixmarseille.fr/jcms/c_59106/fr/accueil / pédagogie / action culturelle.

- Chargée de mission Patrimoine et Architecture : Emmanuelle Aubouin - Responsable domaine Patrimoine et Architecture
Tél : 04 42 93 88 22 – daac.patrimoine@ac-aix-marseille.fr
- Chargée de mission Arts Visuels : Sophie Valentin - Responsable domaine Arts Visuels
Tél : 04 91 93 88 41 – daac.arts@ac-aix-marseille.fr

Professeurs relais missionnés par la DAAC auprès des Musées de Marseille

- Julie Surugue : julie.surugue@ac-aix-marseille.fr
- Raphaël Besson : raphael.besson@ac-aix-marseille.fr

MUSEES DE MARSEILLE

Service culturel et des publics

musees-education@marseille.fr

- Référent public scolaire pour les musées de Marseille : Sophie Gosse Bader
Tél : 04 91 14 59 18 – sgosse@marseille.fr
- Service réservation du service culturel et des publics
Tél : 04 91 14 58 23 ou 04 91 14 58 52